
Dons des citoyens de Belleville (Paris) pour les victimes de l'explosion de Grenelle, lors de la séance du 26 fructidor an II (12 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons des citoyens de Belleville (Paris) pour les victimes de l'explosion de Grenelle, lors de la séance du 26 fructidor an II (12 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 110;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15918_t1_0110_0000_7

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Citoyens représentans

Permettès à une victime de la rapacité anglaise de déposer sur le bureau quelques petites économies que la confiance du comité de Salut public m'a procuré qui s'élève à la somme de trois cens livres, pour aider à construire le plus rapidement possible le nouveau vengeur qui devroie être toujours monté par le général qui commanderoie l'escadre que nous devons avoir permanente dans la Manche pour surveiller la conduite atroce des anglais, nation insolente qui nous a toujours témoigné le plus souverain mépris. J'ay été apportée citoyens de la connoitre dans le Baingal où sans déclaration de guerre elle nous fit tous prisonniers en 1778 après nous avoir pilliés et réduits à ce que nous avions sur le corps.

Prouvons à cette nation qui nous reproche la légéreté, l'inconstance et d'être superficiels que le gouvernement fait des hommes ce que l'éducation fait de la jeunesse; Pères conscrits, prouvés leur cette grande vérité en restant unis, et nous donnant des loix sages; en faisant instruire la jeunesse oublié depuis cinq ans; vous ferez des français une nation pleine d'énergie qui manifesterà dans toutes les occasions un grand caractaire.

Vive la République indivisible et impérisable.

31

Les citoyens de la commune de Grisy-Suisnes, département de Seine-et-Marne, envoient la somme de 583 L pour la construction du vaisseau l'Agricole.

Mention honorable, insertion au bulletin (50).

[*Les citoyens Pierre Marie Dufour et Christian Aubriot, au nom des citoyens de la commune de Grisy-Suisnes, à la Convention nationale, le 21 fructidor an II*] (51)

Citoyens Représentans,

Tandis que vous terrassez les tirans de l'intérieur les citoyens de la commune de Grisy-Suisnes ont ouvert une souscription dont le résultat monte à la somme de *Cinq cent quatre vingt trois livres* que nous déposons sur l'autel de la patrie pour la construction du vaisseau l'Agricole du département de Seine-et-Marne destiné pour terrasser le féroce anglais jusque dans son repaire.

Continuez vos travaux immortels, restez à votre poste; notre véritable point de ralliement est et sera toujours la Convention nationale.

(50) P.-V., XLV, 219.

(51) C 318, pl. 1296, p. 9. Ducroisi atteste avoir reçu les 583 L le 26 fructidor. *M. U.*, XLIII, 474. Ce journal précise que les citoyens nommés sont des cultivateurs.

Vive la République, une et indivisible. Vive la Convention.

Salut et fraternité.

DUFOUR, C. AUBRIOT.

32

La société populaire et la commune entière de Belleville [département de Paris] déposent entre les mains de la Convention une somme de 413 L 15 s. pour le soulagement des victimes de l'explosion de Grenelle. Elles jurent de défendre jusqu'à la mort la représentation nationale : leur cri de ralliement sera toujours : guerre aux tyrans ! vive la République une et indivisible !

Mention honorable, insertion au bulletin (52).

[*La société populaire de la commune de Belleville à la Convention nationale, le 25 fructidor an II*] (53)

Citoyens législateurs,

La société populaire et la commune entière de Belleville vivement affligées des malheurs causés par l'explosion de la poudrière de Grenelle, s'empresse de venir au secours et de contribuer au soulagement des tristes victimes de ce cruel événement en déposant entre les mains des représentans de la nation, une somme de quatre cent treize livres quinze sols qui est le produit des offrandes des citoyens et citoyennes de cette commune.

Nous regrettons bien sincèrement, citoyens législateurs de ne pouvoir mieux prouver à nos frères infortunés combien nous sommes touchés de leur sort, mais nous espérons que rendant justice aux sentimens qui nous animent ils voudront bien être persuadés du désir que nous aurions eu de pouvoir leur donner de plus grandes consolations et adoucir leurs peines plus efficacement.

Nous nous saisissons cette occasion, Citoyens Législateurs, pour vous offrir nos hommages et les témoignages de notre reconnaissance et pour vous rassurer que la société populaire et la commune de Belleville sont entièrement dévouées à la Convention nationale, qu'elles la deffendront jusqu'à la mort et que leur cri de ralliement sera toujours : guerre aux tirans, vive la République, une et indivisible.

FERRY, *président*, ESCOT, *secrétaire*.

(52) P.-V., XLV, 219. *J. Paris*, n° 621.

(53) C 318, pl. 1296, p. 8. Ducroisi atteste avoir reçu les 413 L le 26 fructidor. Mention du don dans *Bull.*, 28 fruct. (suppl.); *M. U.*, XLIII, 428. Le chiffre ici indiqué est 400 L. *C. Eg.*, n° 758.